

- Le prêt d'une liseuse est gratuit et réservé aux adhérents de plus de 15 ans, à jour de leur cotisation. Il est soumis à la signature de la présente charte de prêt, plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou représentant légal.
- La durée de prêt est de trois semaines. Le prêt du matériel s'effectue auprès du personnel de la Médiathèque. Un seul prêt par carte individuelle ou par famille est possible à la fois. Les liseuses peuvent être réservées si elles sont déjà empruntées par un autre usager. En revanche aucune prolongation de la durée de prêt n'est possible.
- **Le contenu installé dans les liseuses n'est pas modifiable par l'adhérent.**
- Chaque pochette contient une fiche descriptive du contenu. Le contenu de la pochette est vérifié au moment du prêt et au moment du retour du matériel en présence de l'utilisateur.
Le retour s'effectue auprès des bibliothécaires et en aucun cas dans la « boîte à livres ». Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus.
- **Tout dysfonctionnement ou erreur de manipulation doit être signalé au personnel de la médiathèque lors de la restitution du matériel.**
- **En cas de non restitution de la liseuse, quelle qu'en soit la cause, perte ou vol, l'emprunteur doit assurer son remplacement à l'identique ou son remboursement à sa valeur de rachat** auprès de la régie de recette ouverte à la Médiathèque, et ce dans un délai de trois mois. Si aucune solution n'aboutit, la collectivité mettra en place une procédure de mise en recouvrement auprès du Trésor public, pour le montant de la valeur de remplacement de l'appareil. Il en sera de même en cas de détérioration de la liseuse.
- **Contenu de la pochette :**
 - 1 liseuse PocketBook Touch Lux 2
 - 1 étui de protection
 - 1 câble USB de charge/ synchronisation + 1 adaptateur secteur
 - 1 extrait du guide d'utilisation
 - 2 livrets (résumés des livres)
 - 1 exemplaire de la charte de prêt
- Prix du matériel à titre indicatif : Liseuse : 109€ / Etui : 29,99€
- **Recommandations d'usage :**
 - conservez la housse de protection de la liseuse
 - utilisez la liseuse dans un environnement propre
 - pour recharger la liseuse, utilisez le câble USB fourni ou l'adaptateur secteur

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de prêt des liseuses. Je m'engage à ne pas modifier le contenu de la liseuse, à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt et à restituer la liseuse en l'état ou à rembourser le coût de remplacement.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Prénom / Nom du parent ou représentant légal pour les mineurs :

N° d'adhérent de l'emprunteur :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)

Médiathèque Alexandre-Vialatte - 7, rue Blaise Pascal - 63600 Ambert
04.73.82.79.85 / mediatheque.ambert@ambertlivradoisforez.fr / www.mediathequesambertlivradoisforez.fr

Feuillet conservé par la Médiathèque Alexandre-Vialatte

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de prêt des liseuses. Je m'engage à ne pas modifier le contenu de la liseuse, à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt et à restituer la liseuse en l'état ou à rembourser le coût de remplacement.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Prénom / Nom du parent ou représentant légal pour les mineurs :

N° d'adhérent de l'emprunteur :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)

Médiathèque Alexandre-Vialatte - 7, rue Blaise Pascal - 63600 Ambert
04.73.82.79.85 / mediatheque.ambert@ambertlivradoisforez.fr / www.mediathequesambertlivradoisforez.fr